



**3,2 milliards
d'euros de
mesures**

exceptionnelles pour faire face à la crise du COVID-19

15/04/2020

Afin d'accompagner au mieux leurs assurés face aux conséquences de la crise sanitaire, les assureurs ont pris une série de mesures extracontractuelles et solidaires à destination des populations et des entreprises les plus exposées qui se chiffrent au total à 1,75 milliard d'euros.

La moitié de cet effort est dédié aux TPE, PME, artisans et commerçants. Ainsi, la profession a décidé de doubler sa participation au fonds de solidarité mis en place par les pouvoirs publics pour venir en aide à ces professionnels, portant ainsi sa contribution à 400 M€. Par ailleurs, le maintien en garantie est confirmé jusqu'à la fin des interdictions correspondantes, même en cas de non paiement des primes. Enfin, toute une série de mesures destinées à des métiers spécifiques (bâtiment, commerces non alimentaires, réparations automobile...) ont été prises soit collectivement par l'ensemble de la profession, soit par les assureurs les plus concernés.

L'autre moitié des efforts est dédiée notamment aux assurances du personnel médical, aux personnes particulièrement exposées au virus du fait de leur état de santé ainsi qu'à l'aménagement des contrats

pour l'ensemble des assurés en situation de confinement.

Par ailleurs, investisseurs de long terme, les assureurs français s'engagent auprès des pouvoirs publics à soutenir la reprise économique du pays affectée par la crise sanitaire. Ils ont décidé de mettre en place un **programme d'investissements global d'au moins 1,5 milliard d'euros**, majoritairement en fonds propres, en particulier en faveur des ETI et des PME et du secteur de la santé.

Enfin, la FFA a d'ores et déjà lancé, en coordination avec le ministère de l'Économie et des Finances, des travaux pour aboutir à une **proposition concrète de régime d'assurance contre les risques sanitaires majeurs de type Covid-19 qui permettra une meilleure protection en cas de nouvelle catastrophe sanitaire.**

« Face à cette crise inédite qui se prolonge, le secteur s'est mis en ordre de marche et fait des efforts exceptionnels afin d'aider les entreprises et les personnes les plus fragiles à surmonter cette crise », a déclaré Florence Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance. « Nous réaffirmons notre volonté de participer à la solidarité nationale et d'anticiper la sortie de crise dans la limite de nos moyens. Notre première responsabilité vis-à-vis de nos assurés c'est de préserver la solidité de nos entreprises, ce que nous ont rappelé récemment les autorités de contrôle françaises et européennes de la profession ».